

peut-être moins grave que dans le sud, mais elle a aggravé d'autant la situation des habitants de la région.

J'espère que les eaux se retireront bientôt mais cela prendra encore quelque temps, car elles montent encore et monteront davantage s'il neige de nouveau dans le sud ou aux environs. Mais ces eaux tumultueuses, en se retirant, feront des dégâts immenses sur leur passage dans cette partie de la province comme on l'imagine facilement. La plupart des ouvrages auront été emportés, il va sans dire, et les immeubles subiront des dégâts très considérables. Comme je l'ai expliqué, nous étions en mesure de résister au niveau de la crue des eaux en 1948, mais non à une inondation comme celle de cette année. Je connais un cultivateur qui avait transporté son bétail, son blé et sa provende à un endroit élevé, qui, du moins était resté sec en 1948. Peu de temps après avoir transporté ses animaux, son grain et sa provende, il s'est aperçu que l'eau montait par dessus cette élévation, de sorte qu'il a dû tout transporter encore une fois à un autre endroit plus élevé encore. Il se trouvait alors dans une situation plus grave encore que s'il avait laissé tout son bien là où il était en premier lieu à l'endroit où il s'était réfugié, alors tout entouré d'eau, il ne trouvait pas l'abri qu'il aurait eu chez lui tant s'en fallait, et il lui était difficile de sortir de là. Je n'ai aucun doute que la même situation a dû se répéter dans plusieurs parties de la région. Nous pouvons entrevoir une très forte perte de blé, de céréales de provende et de bestiaux par suite de cet état de choses.

Je tiens à signaler que la présente inondation revêt un caractère particulier. Dans un pays aussi vaste que le Canada, des inondations se produisent chaque année dans certaines régions, je le sais; toutefois, l'inondation en cause s'étend à presque toutes les meilleures terres agricoles de la province, ainsi que je l'ai dit, même jusqu'au nord de Winnipeg, et couvre, entre cette ville et la frontière tant à l'est qu'à l'ouest, la région rurale la plus peuplée du Manitoba.

Je rappelle que la région a subi une grave inondation en 1948; celle de cette année cependant est beaucoup plus désastreuse que celle d'il y a deux ans. Chacun se rend compte sans doute de ce qu'il peut en résulter pour les exploitants de ces terres. Imparfaitement remis des pertes subies en 1948, ils doivent aujourd'hui essayer des pertes financières et autres beaucoup plus lourdes, qui seront une source d'indicibles misères.

[M. Jutras.]

Il importe de tenir compte d'un autre aspect. L'inondation n'intéresse pas seulement le Canada; elle est d'envergure internationale. Ayant commencé au sud, dans le Dakota-Nord et le Minnesota, l'inondation a envahi le Canada. L'immense nappe d'eau qui submerge cette région dépasse la frontière internationale. C'est le retour des inondations de 1948. Certes, il s'écoule pas mal de temps entre les inondations. Le problème, toutefois, est intermittent. J'ai fait certaines recherches afin de déterminer la date des principales inondations qui ont eu lieu dans la vallée de la rivière Rouge. Elles remontent à 1776. Il s'est produit, apparemment, une inondation cette année-là. Il y en eut une autre en 1790, une autre en 1826, et d'autres encore en 1849, 1852, 1861, 1885, 1897, 1916, 1948 et 1950. On voit donc que l'intervalle qui sépare les diverses inondations est de 24, 36, 23, 3, 9, 24, 12, 19, 32 et 2 ans soit en moyenne, 18 ans.

Il importe de noter que la source de ces inondations intermittentes est à l'extérieur du pays, au sud de la frontière, et que nous n'y pouvons pas grand chose. En toute justice, il faut dire que nos amis d'outre-frontière se sont efforcés de prévenir les inondations dans leur pays et dans le nôtre. Ils ont effectivement arrêté des projets impressionnants dans ce dessein. Ils ont dépensé un million et demi de dollars à la prévention des inondations. Ils affectent présentement à cette fin 3.3 millions de dollars. Un crédit de \$12,250,000 a été autorisé et on est à examiner un projet de dépense de \$353,000. Le montant total est donc de 17 millions, somme qui sera consacrée à la prévention des inondations de la rivière Rouge.

En dépit de cela, il y a tout lieu de croire, d'après les meilleurs spécialistes et ingénieurs, que l'exécution de toutes ces grandes entreprises destinées à contenir l'eau ne suffira pas à maîtriser les crues. Ces travaux pourraient prévenir les inondations dans une certaine mesure, mais là ne réside pas la solution du problème de ces inondations dans la région. Je demande au Gouvernement de faire instance auprès de la commission mixte internationale pour qu'elle se hâte de présenter son rapport technique au sujet de la prévention des inondations dans la région, qu'elle essaie de prendre des mesures, et qu'elle étudie encore la possibilité de prévenir partiellement les crues, s'il est impossible de les prévenir tout à fait.

Je profite de l'occasion pour attirer sur ce problème l'attention des administrateurs de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies. J'ai cru que l'on pourrait mettre en oeuvre une entreprise d'irrigation au pied des monts Pembina. De fait, j'ai consulté un ingé-